

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 avril 2012

DCM N° 12-04-16

Objet : Versement de subventions à diverses associations.

Rapporteur : M. KOENIG, Adjoint au Maire

Afin de venir en aide aux demandeurs d'emploi messins en difficulté et de favoriser leur insertion sociale et professionnelle, la Ville de Metz souhaite apporter son soutien financier à diverses associations.

Ces aides contribuent à garantir aux demandeurs d'emploi messins, de pouvoir bénéficier d'actions spécifiques de formation, d'avoir un soutien administratif et personnalisé dans le cadre de recherche de solutions pour l'emploi ainsi que d'obtenir des propositions de contrats de travail à durée déterminée, facilitant leur insertion sociale.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder au versement des subventions suivantes pour un montant total de 44 663 euros :

- 22 624 euros pour l'association Travailler en Moselle dans le cadre des emplois intermédiaires.
- 16 484 euros pour l'association Mob d'Emploi, au titre de la location solidaire de véhicules à bas prix pour les publics démunis, dans le cadre de l'aide à la mobilité aux personnes en difficulté, rencontrant une opportunité d'emploi, de formation ou en démarche de recherche d'emploi.
- 5 555 euros pour le Comité de Gestion des Centres Sociaux afin d'assurer le fonctionnement de la permanence emploi à Metz-Borny.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les commissions compétentes entendues,

CONSIDERANT l'intérêt de venir en aide aux demandeurs d'emploi messins en difficultés et favoriser leur insertion professionnelle,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- d'attribuer les subventions suivantes pour un montant total de 44 663 euros :

- 22 624 euros pour l'association Travailler en Moselle dans le cadre des emplois intermédiaires.
- 16 484 euros pour l'association Mob d'Emploi, au titre de la location solidaire de véhicules à bas prix pour les publics démunis, dans le cadre de l'aide à la mobilité aux personnes en difficulté, rencontrant une opportunité d'emploi, de formation ou en démarche de recherche d'emploi.
- 5 555 euros pour le Comité de Gestion des Centres Sociaux afin d'assurer le fonctionnement de la permanence emploi à Metz-Borny.

-d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les conventions, avenants et lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
L'Adjoint Délégué :

Sébastien KOENIG

Service à l'origine de la DCM : Pôle Démocratie Participative, Citoyenneté, Politique de la Ville et Service Emploi Insertion

Commissions : Commission emploi
Commission des Finances

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 37

Absents : 18

Dont excusés : 17

Décision : ADOPTEE A L'UNANIMITE